

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIN 2006

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 13 juin 2006 à 22 h, à la salle Orchidée située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames : Lucie Désilets  
Colette Larose  
Chantal T. Renaud

Messieurs : Claude Denis  
Normand Héroux  
Sylvain Lévesque  
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Michel Parent  
Du secondaire : Monsieur Normand G. Gravel

**Sont également présents :**

Mesdames Francine Chabot et Nicole Leblanc, commissaires  
Madame Louise Nadon, directrice par intérim du Service des ressources matérielles  
Monsieur Denis Roy, directeur général  
Monsieur François Houde, secrétaire général

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 22 h 15.

**VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**

La présidente vérifie que la procédure de convocation a été suivie :

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été expédiés par messenger le jeudi 8 juin 2006, à tous les membres du Comité exécutif et au directeur général. L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été affichés dans les

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUN 2006

écoles, les centres et au Centre administratif.

**52-CE-2005-2006**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Lucie Désilets,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Vérification de la procédure de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Questions orales du public
5. Octroi de contrat PCP088/500 – Ajout d'un escalier d'issue – Edifice Marie-Victorin
6. Octroi de contrat PCP032/496 – Remplacement du parement extérieur – École de la Mosaïque
7. Octroi de contrat PCP085/499 – Fenestration - École Pierre-Brosseau
8. Octroi de contrat – Appel d'offres #069 (20006-2009) Entretien sanitaire – école Jacques Ouellette
9. Questions orales du public
10. Ajournement ou clôture de la séance

**53-CE-2005-2006**

**Octroi de contrat PCP088/500 – Ajout d'un escalier d'issue – Edifice Marie-Victorin**

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Architecture Labbé et Associées inc. »;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Normand Héroux;

**QUE** le contrat pour le projet PCP088/500, Édifice Marie-Victorin, Ajout d'un escalier d'issue (salle Flore laurentienne), soit accordé à la firme « Les entreprises QMD inc. » pour un montant total de 102 600,00\$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 Mai 2006 déposé par le Service des ressources matérielle;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIN 2006

54-CE-2005-2006

**QUE** la directrice par intérim du Service des ressources matérielle soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**Octroi de contrat PCP032/496 – Remplacement du parement extérieur – École de la Mosaïque**

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Leclerc + associés architectes»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Gravel;

**QUE** le contrat pour le projet PCP032/496, École de la Mosaïque, Remplacement du parement extérieur, soit accordé à la firme «Constructions Dougère inc.» pour un montant total de 219 750,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 23 mai 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

55-CE-2005-2006

**Octroi de contrat PCP085/499 – Fenestration - École Pierre-Brosseau**

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Agency Guy Ruest architecte»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Colette Larose;

**QUE** le contrat pour le projet PCP085/499, École Pierre-Brosseau, Fenestration, soit accordé à la firme «L. Ménard et fils inc.» pour un montant total de 141 967,15 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 25 mai 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUN 2006

56-2005-2006

**QUE** la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**Octroi de contrat – Appel d'offres #069 (2006-2009) Entretien sanitaire – École Jacques-Ouellette**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a, par sa résolution #80-CC-2004-2005, accepté la démarche d'appel d'offres public à laquelle dix (10) firmes se sont préqualifiées pour soumissionner en entretien ménager;

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes se sont procuré les cahiers de charge sur invitation;

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles suite à l'analyse des soumissions;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Lévesque;

**QUE** le contrat d'entretien sanitaire pour l'école Jacques-Ouellette soit accordé à la firme «Les Services ménagers Roy ltée» pour un montant forfaitaire total de 132 601,38 \$, taxes incluses, pour une période de trente-cinq (35) mois, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 31 mai 2009, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 29 mai 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice par intérim du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adopté à l'unanimité**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h 40.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général